



La traditionnelle cérémonie des voeux a été l'occasion de faire ensemble le point sur les réalisations de l'année écoulée mais aussi de revenir en détail sur nos projets pour la commune.

En effet si nous sommes élus pour gérer au quotidien la commune dans l'intêret du plus grand nombre, nous le sommes aussi pour envisager l'avenir et dessiner le paysage de notre village pour les 10 ou 20 prochaines années.

Ces projets, structurants pour Cagny, prennent du temps et nous y travaillons déja depuis un certain temps.

C'est le cas pour la construction d'une nouvelle cantine-garderie pour nos écoliers, l'accueil des APF dans de nouveaux locaux et la création d'un lotissement dans le parc de l'Ehpad.

C'est pour intégrer et coordonner ces nouveaux projets qui n'étaient pas prévus lorsque nous avons commencé à travailler sur notre plan local d'urbanisme que nous avons volontairement modifié le calendrier des travaux du PLU.

Parmi ces projets il en est un qui nous semble extrêmement important Il s'agit du projet d'extension de notre zone d'activité. J'ai en effet signé avec la Sanef en janvier dernier un engagement d'achat de 4 hectares de terrain le long de la rocade, à proximité immédiate de l'échangeur.

Une vision pour l'avenir

Nos finances sont saines mais nos moyens sont, comme vous le savez, de plus en plus limités.

Néanmoins nous avons fait le choix d'investir en achetant cette zone très convoitée par des professionnels.

Il s'agit là, je l'ai déja exprimé, d'une véritable opportunité de développement économique pour notre commune.

Ce seront nos successeurs, et surtout les habitants de Cagny, qui bénéficieront de ces investissements que nous réalisons aujourd'hui.

A une année de la fin de notre mandat, nous sommes plus que jamais mobilisés pour améliorer votre quotidien. Je pense par exemple aux travaux d'aménagement du chemin de Beauvoir qui permettront aux piétons de circuler en sécurité sur l'unique trottoir de cette rue et également aux riverains de se garer.

Nous devons avoir une stratégie, une vision... Nous devons nous projeter dans l'avenir et nous avons intégré le fait que le temps des projets n'est pas que le temps du mandat électoral.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

Bien à vous.

Alain Molliens

3 > ACTU

> Comptes rendus des conseils municipaux du 11 avril 2018 au 11 décembre 2018

> DOSSIERS

Finances Urbanisme

> NOS RÉALISATIONS 8 **MUNICIPALES**

> DOSSIER Voirie

10 > CULTURE

MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS

14 > INFOS

Services

> EXPRESSION 18 **DES LISTES ÉLUES**

18-19 > VIE MUNICIPALE

Vous restaurer à Cagny Les Cagnysiens ont du talent Agenda

Etat civil

Contact

Magazine municipal de la commune de Cagny - Directeur de la publication : Alain Molliens - Rédaction, photos et illustrations : Service Communication Jérôme MANY, Margot ROBIT - Régie publicitaire : ICM Médias - Distribué par la Mairie - Imprimé par ICM Médias à 650 exemplaires

Compte tenu du nombre de conseils municipaux, nous ne reprenons ci-dessous que les points soumis à délibération. L'intégralité des comptes-rendus est consultable sur notre site internet : www.ville-cagny.fr



Extraits de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2018 Conseillers présents ou représentés : 15

Compte de gestion 2017

Le conseil municipal adopte le compte de gestion du receveur pour l'année 2017, identique aux écritures du compte administratif, à savoir :

- excédent de 168.385,85 € pour la section de fonctionnement,
- excédent de 70.297,41 € pour la section d'investissement.

pour 15 - contre 00 - abstention 00

Compte administratif 2017

Le conseil municipal sous la présidence d'Alain Spriet, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, adopte le compte administratif de l'exercice 2017, arrêté comme repris ci-dessus. Pour 14 - contre 00 - abstention 00

Affectation du résultat – reprise excédent 2017

Seul le résultat de la section de fonctionnement pouvant faire l'objet délibération d'une d'affectation (le résultat d'investissement restant toujours en investissement), la somme de 168.385,85 € est affectée à la section d'investissement pour en couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement. pour 15 - contre 00 - abstention 00

Taux d'imposition 2018

Après délibération et conformément aux engagements pris lors des élections municipales, le conseil municipal fixe les taux d'imposition qui restent inchangés:

- taxe d'habitation 11.46
- taxe foncière sur les propriétés 19.99
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 47.63

Le produit à taux constant est donc de 465 628.00 euros

pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Budget primitif 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

- section d'investissement équilibrée à 336.574 €,
- section de fonctionnement équilibrée à 864.227 €.

pour 13 - contre 00 - abstention(s) 02

(lean-Pierre Vatin et David Labelle)

Etude cantine - garderie

Monsieur le Maire est mandaté pour signer le contrat d'étude préliminaire dans le cadre du projet cantine garderie.

pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Eclairage public - Hameau de la bergère

Monsieur le Maire présente l'assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme (F.D.E.) relatif à la pose de deux points lumineux dans le secteur du Hameau de la bergère. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide:

d'adopter le projet d'un montant de 10.098 € TTC.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage,
- d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 6.361 €.

pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Extraits de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2018 Conseillers présents ou représentés : 15

Démission de Martine Rousselle et modification du tableau du **Conseil Municipal**

En application de l'article L. 270 du Code Electoral, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseil municipal au suivant de la liste, Marc-Etienne Meyer.

Désignation d'un nouveau conseiller délégué

Margot Robit est nommée en tant aue conseillère déléauée à la communication et à la culture.

pour 11 - contre 01 (David Labelle) - abstention(s) 03 (Isabelle Bécue, Virginie Conte et Jean-Pierre Vatin)

Décision modificative comptable

Les sommes inscrites au compte 6815

(43.681 €) en tant que dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant sont réaffectées au compte 68111-042 consacré aux dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

pour 13 - contre 01 (lean-Pierre Vatin) - abstention(s) 01 Isabelle Bécue

Contrat restauration de la cantine scolaire

- Dénonciation du contrat actuel (API) pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00
- Désignation d'un nouveau prestataire (La Normande)

pour 14 - contre 01 (Jean-Pierre Vatin) - abstention(s) 00

Adresse nouvelle construction

L'adresse postale attribuée à la construction nouvellement érigée à l'angle des rues Des prés et Louis Balédent est le 11 rue Louis Balédent. pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Médiation Epinette

La médiation s'est déroulée le mardi 19 juin 2018. Les discussions se déroulent à huis clos.

Projet Epinette (APF)

Monsieur le Maire est mandaté pour signer les documents du dossier concernant l'Association des Paralysés de France.

pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Demande de subvention(s) pour financement des travaux de voirie au titre des amendes de police

Sur proposition de la commission quant à la priorité des travaux à engager, Monsieur le Maire est mandaté pour signer les dossiers de demande de subvention au titre des amendes de police pour les travaux de :

- Aménagement Aragon : 9 068.17 € ttc
- Aménagement Beauvoir : 26 661.90 € ttc.

- Aménagement chemin de l'Epinette : 2 347.72 € ttc

pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Mise à disposition d'un véhicule électrique

Monsieur le maire est mandaté pour signer une convention avec la société RPM France (réaie publicitaire) aux termes de laquelle un véhicule électrique sera mis à disposition de la commune pendant une période de 4 ans à l'issue de laquelle elle en deviendra propriétaire. L'achat du véhicule sera donc financé par les annonceurs et n'impactera pas les finances de la commune aui ne prendra à sa charge que la location de la batterie à hauteur de 80 € par mois.

Pour 13 - contre 00 - abstention(s) 01 Isabelle Bécue (Jean Pierre Vatin ne prend pas part au vote.

Extraits de la séance du Conseil Municipal du 4 octobre 2018 Conseillers présents ou représentés : 15

Dossier Epinette

Point traité à huis clos

Conventions FDE et PUP

Malaré un certificat d'urbanisme indiquant que la collectivité ne participera pas au financement des réseaux, la FDE ne peut traiter de travaux en domaine public qu'avec la commune et sollicite donc la participation de cette dernière à hauteur de 9.926,33 € pour les frais de raccordement de la construction en cours 11 rue Louis Balédent.

Le propriétaire s'engage à rembourser cette somme à la collectivité aux termes d'une convention PUP (Proiet Urbain Partenarial) sianée avec la commune.

Il s'agira donc d'une opération neutre pour la commune.

Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Décision modificative comptable

La somme affectée aux frais de raccordement susvisés (9.926,33 €) est déplacée du compte 21 au compte 204.

Pour 13 - contre 01 (lean Pierre Vatin) - abstention(s) 01 (Isabelle Bécue)

Reformulation du calcul des indemnités des élus

Le calcul de ces indemnités est basé sur l'indice 1022 de la fonction publique. Afin de ne pas avoir à délibérer à chaque évolution de l'indice et sur recommandation de la préfecture, la formule sera rédigée de la manière suivante : « chaque élu percevra une indemnité correspondant à un pourcentage fixe calculé sur l'indice terminal brut de la fonction publique ». Cette nouvelle formulation ne modifie en rien l'indemnité perçue aujourd'hui par les élus.

Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Demande de passage à temps partiel

A la demande d'une collaboratrice de la commune, son temps de travail est réduit de 35 à 18 heures.

Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Création de 3 nouveaux postes

Sur la filière administrative du tableau des emplois permanents de la commune, figurent 3 postes alors que l'effectif n'est que de deux personnes (rédacteur et adjoint administratif 1ère classe) puisque l'un est vacant (adjoint administratif 2ème classe). Il s'agit donc de créer 3 postes d'adjoint technique. Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Convention de remboursement Amiens Métropole

La métropole propose une réduction

des sommes versées annuellement au titre de l'entretien des équipements sportifs (23.701 € à 12.877 €) afin que le paiement des fluides ne soit plus à sa charge.

Pour 14 - contre 01 (lean Pierre Vatin) - abstention(s) 00

Impayés cantine scolaire

Monsieur le Maire est mandaté par le conseil pour suppléer le Trésor Public en rencontrant les familles et établir, en accord avec elles, un échéancier.

Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Indemnité de conseil du comptable public

La nouvelle trésorière sollicite toutes les communes de son périmètre afin de percevoir son indemnité de conseil qui représente pour la commune de Cagny la somme de 412,51 €.

Pour 00 - contre 15 - abstention(s) 00

Demande de subvention projet pédagogique

L'équipe enseignante sollicite le Conseil pour l'allocation d'une aide de 480 € pour un projet mis en place dans le cadre d'un CLFAC (Contrat Local d'Education Artistique Culturelle).

Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Proposition d'échange de terrains de la zone d'activités

Il est proposé que Messieurs Durant et De Colnet échangent leur terrain afin que l'activité bruyante et qui nécessite une place plus importante soit éloignée des riverains.

Pour 00 - contre 14 - abstention(s) 01 (Catherine Vanhersecke)

Demande de modification du sens de circulation

Sur avis de la commission voirie, il est proposé d'inverser le sens unique de la résidence de la briqueterie.

Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Demande de mise en sens unique

Il est proposé que la rue des Fauvettes soit mise en sens unique dans le sens de la montée.

Pour 00 - contre 13 - abstention(s) 02 (David Labelle et Catherine Vanhersecke)

SIVOM de Boves (transfert Aide Sociale)

Il est proposé à la commune par le SIVOM de renoncer à la compétence aide sociale, qui représente un coût de 2.591 € par an pour la commune, afin qu'elle soit transférée à AGAF80. Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Noël des écoles au cirque d'Amiens

Il est proposé à Monsieur le maire de signer une convention avec la métropole régissant la participation des écoliers et de 14 adultes au spectacle de Noël au cirque pour une participation de 9 € par élève. Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Contrat garantie maintien de salaire

S'agissant de la garantie de salaire mutuelle de nos collaborateurs. notamment en cas d'absence longue durée, le taux de cotisation passe de 2.48 à 2.75 augmentant ainsi la dépense de la commune de 140 €

Pour 15 - contre 00 - abstention(s) 00

Extraits de la séance du Conseil Municipal du II décembre 2018 conseillers présents ou représentés : 15

Décision modificative

Déplacements de crédit pour alimenter le chapitre 012.

pour 15 - contre 00 - abstention 00

Enquête Publique sur le Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux - SAGE

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 à crée deux outils de planification, le SDAGE, schéma directeur d'aménagement et de la gestion des eaux, et le SAGE. Le projet SAGE est soumis à enquête publique et 369 communes sont appelées à donner leur avis.

pour 15 - contre 00 - abstention 00

Elargissement d'une zone constructible de l'EHPAD

L'équipe municipale a demandé aux deux promoteurs intéressés d'inclure dans leur proiet des logements séniors ou une partie intergénérationnelle, ce qu'ils ont accepté. Il est proposé de préparer un projet de délibération qui permettra de défendre le projet qui pourrait voir le jour sur le site de l'Ehpad.

pour 15 - contre 00 - abstention 00

Chemin de l'Epinette

Il est proposé de vendre trois parcelles,

aujourd'hui occupées, au prix de 60 euros le m².

pour 15 - contre 00 - abstention 00

Mutuelle Familiale

La mairie est sollicitée par un habitant de Cagny qui travaille dans cette mutuelle et qui propose une animation d'atelier à la salle polyvalente. S'agissant d'une société privée, il lui est proposé de louer la salle pour la iournée.

pour 15 - contre 00 - abstention 00



FINANCES

Le budget 2019

Le budget primitif prévisionnel se base sur des notifications de recettes reçues de la préfecture ou des évaluations de l'Association des Maires de France.

Pour le fonctionnement :

1- Recettes:

Nous prenons en compte les notifications ou évaluations et nous n'augmentons pas la part communale des impôts locaux Impôts locaux 494 331 euros, dont

- Taxe foncière propriétés	
bâties	240 680 €

- Taxe foncière propriétés non bâties 10 669€ - Taxe d'habitation 222 782 €

La dotation globale de fonctionnement, versée par l'Etat est en baisse de 17% par rapport à 2018.

Ce produit a diminué chaque année depuis 2014.

Atitreindicatif, cette dotation qui s'élevait à 154 000 euros en 2012, a diminué progressivement, elle sera de moitié, 75 140 euros cette année.

2- Dépenses :

Nous proposons de maintenir notre effort sur les dépenses de fonctionnement. Nous continuons à afficher ici une volonté de maitrise des dépenses dans plusieurs directions : fluides, entretien, fêtes, cérémonies...

Recettes		Dépenses	
Impôts	494 331 €	Charges générales	191 132 €
Dotations	195€	Charges de personnel	403 333 €
Produits	54 300 €	Indemnités élus	49 524 €
Atténuations de charges	22 000 €	Autres charges	30 415 €
Produits divers	8 446 €	Charges financières	6 364 €
Total	690 272 €	Total	680 768 €

Les dépenses de personnel seront maintenues au même niveau que l'année précédente malgré les recrutements nécessaires pour la mise en place des deux services à la cantine garderie. En effet, nous y accueillons cette année près de 50% d'écoliers en plus.

Les économies réalisées par une gestion rigoureuse nous permettent donc d'envisager un virement sur la partie investissement de 48 000 euros.

Pour l'investissement :

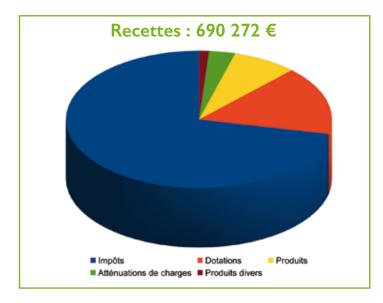
Pour les dépenses les postes principaux sont:

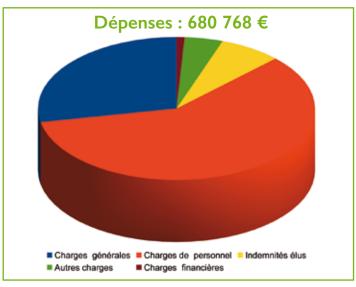
Acquisition terrain SANEF 45 000 €

Cette dépense est destinée à permettre à la commune d'accueillir à terme de nouvelles entreprises.

- Sécurité et entretien des voiries 49 000 €.
- Remboursement des emprunts 39 813 €
- Régularisation engagements <u>antérieurs</u> 42 193 €

Nous finançons ces dépenses avec les subventions, les remboursements de TVA. les amortissements et le virement du budget fonctionnement.







URBANISME

Voici un point complet sur les projets sur lesquels nous travaillons, indépendamment du Plan local d'urbanisme, pour un développement harmonieux de notre commune.

Rue Latapie

Vous avez constaté que de nombreux terrains étaient en vente rue Latapie.

Ces terrains étaient considérés depuis des années comme des jardins, le terme utilisé par les services de l'état était d'ailleurs un » lotissement de jardins ». Ces jardins ont vu dans le passé l'installation anarchique de constructions légères, bungalows et caravanes.

Aujourd'hui, le Plan d'Occupation des sols (POS) étant caduque ces terrains entrent dans le cadre du Règlement National d'Urbanisme et sont reconnus comme terrains à bâtir. Cela correspond à notre souhait exprimé dans le cadre des propositions rédigées dans le projet de PLU.

En effet nous considérons que, sur cet espace disponible, notre entrée de ville peut accueillir quelques habitations.

Les services de l'état, que nous avons rencontrés dans le cadre des travaux préparatoires au PLU nous ont conforté dans cette analyse pour la rue Latapie. Les projets présentés pour la rue des près par exemple n'ont par contre pas reçu le même avis.

Rue de la fontaine

La congrégation religieuse de la Sainte Famille souhaite vendre une partie du parc de l'Ehpad.

Cette partie se situe sur la partie haute de ce magnifique parc le long de la rue de la fontaine.

Deux promoteurs, un promoteur privé et un promoteur construisant pour un bailleur social, ont présenté leurs dossiers, et ont entamé les discussions avec le propriétaire du terrain.

Ces deux dossiers sont à peu près similaires.

Nous ne pouvons pas intervenir dans une négociation entre deux partenaires privés mais nous pouvons cadrer ce projet. Nous avons donc exigé deux choses:

• intégrer impérativement dans le projet quelques logements, à attribuer prioritairement aux séniors de la commune

• organiser un sens de circulation avec une entrée ou une sortie de cette future résidence par la rue Jean Marie Djibaou. La rue de la fontaine est trop étroite et ne peut absolument pas absorber le flux de circulation qui serait généré par une cinquantaine de logements. Cette demande de nouvelle voirie a été bien sûr soumise aux services d'Amiens métropole qui sont venus sur place.

A ce jour les deux dossiers de construction transmis à la préfecture ont été refusés. De nouvelles demandes argumentées, et appuyées par le conseil municipal, seront prochainement déposées par ces promoteurs.

Chemin de l'Epinette

Trois professionnels nous ont fait une proposition d'achat pour ce terrain de 2400m2, appartenant à la commune, situé chemin de l'Epinette à proximité de notre salle polyvalente et du complexe

Un constructeur qui proposait un ensemble de 50 logements, Un bailleur social qui souhaitait construire 8 pavillons individuels, L'association des paralysés de France (APF), déjà installée sur Cagny, qui a besoin de nouveaux locaux.

Le conseil municipal a retenu le projet de l'APF. Une analyse du sous-sol, préalable à la vente, doit être réalisée dans les prochaines semaines.

Zone SANEF

Cette parcelle de plus de 4 hectares se situe le long de la rocade juste au-dessus de notre zone d'activité artisanale.

Nous envisageons de valoriser ce terrain, livré aux ronces et aux arbustes depuis plus de 20 ans, afin d'agrandir la zone d'activité communale. Compte tenu de cet emplacement privilégié, nous souhaitons et espérons bien sûr accueillir dans le futur des activités tertiaires non polluantes.

Nous envisageons également de créer rapidement un accès aux terres agricoles situées au sud de Cagny afin de favoriser le passage des tracteurs ou même des betteraviers qui aujourd'hui passent dans le village et en particulier sur le chemin de l'épinette, devant notre complexe sportif.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est un projet urbain d'avenir structurant qui façonne le visage de la commune pour les décennies à venir.

Nous avons souhaité un développement cohérent et raisonné.

Nous avions confié à la société INCETER, compte tenu de sa localisation à Boves et de sa connaissance du territoire, la réalisation de notre PLU.

Malheureusement cette société a été mise en liquidation judiciaire.

Tous les travaux préalablement effectués ont été récupérés et transmis au cabinet Verdi, notre nouvel interlocuteur qui finalisera notre Plan Local d'urbanisme.

Concrètement notre PLU c'est l'extension de la zone constructible avec prise en compte des objectifs démographiques calculées par les services de l'Etat et bien sur le développement de l'activité économique.

L'extension proposée des zones constructibles se situe

- entre la rue de la fontaine et la rue Jean Marie Tjibaou pour une réalisation sur un terrain appartenant à la congrégation des sœurs (EHPAD):
- rue Latapie pour les terrains se situant côté Amiens ;
- chemin de l'Epinette pour un projet de l'association des paralysés de France.

Le développement de l'activité économique pourra se faire sur la friche SANEF, terrain domanial en cours d'acquisition par la commune, avec extension possible de la zone d'activités communale dans cette direction

Bien entendu, les habitants de Cagny seront informés de l'avancement des travaux du PLU.

Alain SPRIET

NOS RÉALISATIONS MUNICIPALES

A l'heure des économies d'énergie, la salle polyvalente avait bien besoin d'être repensée!





- · L'abaissement du plafond qui permet de réduire de 30% le volume à chauffer
- · Le remplacement des éclairages néon par des pavés led plus économiques
- Le remplacement des chauffages radiants électriques en saillie et du plancher chauffant électrique par des pavés rayonnants insérés dans le plafond.

Les économies d'énergie c'est aussi



Le mur nord et le plafond isolés selon la règlementation en vigueur

Un ballon thermodynamique pour remplacer les deux cumulus électriques vieillissants







Un nouvel équipement en cuisine dont un four neuf et des plaques électriques moins énergivores

Une salle polyvalente est un établissement recevant du public (ERP)





La nouvelle rampe d'accès qui rentre dans les travaux d'accessibilité programmés et obligatoires.

VENTILATION Un réseau de ventilation dimensionné pour l'accueil du public.

Ces travaux ont permis aussi de mieux répartir les zones d'éclairage, de limiter la réverbération du son, de maitriser la programmation et le réglage du chauffage et de mettre en place une sonorisation pour le bien être du public.



VOIRIE

Travaux de stationnement Chemin de Beauvoir

Deux réunions se sont tenues en mairie avec les riverains de la rue de Beauvoir afin de trouver une solution pour améliorer le stationnement des véhicules dans la rue, et pour que les piétons puissent marcher en sécurité sur le seul trottoir de cette rue.

Ce qui semble simple est en réalité plus compliqué dans la mesure où cette rue, peu large, permet aux exploitants agricoles d'accéder à leurs champs. De plus cette rue est de plus en plus utilisée par les automobilistes venant de St Fuscien évitant ainsi la rue Jean Catelas et le centre boura.

Suite à ces deux réunions, les membres de la commission voirie accompagnés de Mrs Becue et Vanhersecke se sont rendus sur place pour vérifier que piétons, automobilistes et exploitants agricoles pourront utiliser cette rue à la suite des travaux envisagés.

Les places de stationnement créées serviront également à ralentir la vitesse des automobilistes.



Les rues Henri Barbusse et Jean Catelas reprennent des couleurs



Vous avez peut-être aperçu ces derniers jours les employés de la société Signature (photo) refaire l'ensemble du marquage au sol de la rue Henri Barbusse.

La demande d'entretien de cette rue a été exprimée depuis un certain temps aux services de la métropole.

Cette voie métropolitaine se dégrade rapidement en raison du nombre de voitures et surtout de camions qui passent chaque jour.

Le revêtement devra d'ailleurs être refait entièrement dans les prochaines années.

A noter également que, à notre demande, des contrôles de vitesse sont faits par la police nationale dans cette rue.

ZAC

Le rehaussement du bordurage dans la ZAC a été réalisé afin d'éviter l'engorgement des eaux pluviales.



Inversement du sens de circulation Résidence de la Briqueterie

A la demande des riverains de la résidence de la briqueterie, le conseil municipal a accepté le changement le sens de circulation dans cette résidence. En effet la sortie se faisait par la rue Henri Barbusse avec un manque de visibilité, ce qui la rendait dangereuse.



Attention aux automobilistes qui descendent la rue des fauvettes : la sortie de cette résidence se fera donc dorénavant par la rue des fauvettes, avec une priorité à droite à respecter avant le mini giratoire à l'intersection des rues des fauvettes et Henri Barbusse.

A noter que nous avions également recu une demande d'un riverain de la rue des fauvettes pour mettre cette rue en sens unique dans le sens de la montée.

En effet cette rue, comme d'autres rues de Cagny, est de plus en plus utilisée par des automobilistes pour éviter la place Jean Jaurès. Ces déplacements s'effectuent là aussi, beaucoup trop vite.

Le conseil municipal, sur avis motivé de la commission voirie, a écarté cette demande qui aurait eu pour effet d'engendrer un flux de circulation trop important rue des mésanges ou des alouettes, puis rue Jean Jacques Rousseau.

Nous pensons que le meilleur moyen de ralentir la vitesse des voitures est de revoir le stationnement dans certaines rues, à l'instar de ce que nous ferons prochainement rue de Beauvoir.

L'amour et la guerre

Commechaque année au moment du 11 novembre, la bibliothèque a rendu, en lectures,



hommage à nos poilus. S'agissant de la fin du centenaire du conflit, il fut question, moins de guerre, et plus d'a mour. Correspondances échangées entre enfants et soldats, entre soldats et parents, entre époux. Tantôt tendres, parfois coquines, mais toujours apaisantes quant à la réalité des évènements, elles étaient le reflet de la souffrance causée par l'éloignement, mais aussi du plaisir de se rappeler inlassablement, malgré les années, combien l'amour qui les rattachait les faisait tenir.

Sortie du livre de Nicolas Bernard

Les passionnés de l'Histoire de notre village ont pu acquérir le livre de Nicolas Bernard, «Cagny les Amiens-mai-juin 1940». Il est toujours possible de se le procurer aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



Les Cafés Coup de Cœur

Tous les deux mois, le premier jeudi, les personnes désireuses de parler de leurs coups de cœur de lectures viennent, autour d'un café convivial. présenter en toute simplicité un ou plusieurs livres qui les ont marquées. Romans récents OU biographies, documentaires, quels que soient les goûts ou sensibilités de chacun, un agréable moment de partage, en acteur ou en auditeur.





Spectacle pour l'école

En décembre, la bibliothèque a accueilli un spectacle organisé par l'école dans le cadre du Festival du conte et de la calligraphie, pour le plus grand plaisir du tout jeune public qui s'est montré très attentif à l'écoute des contes de Guillaume Louis. Petit voyage autour du monde agrémenté de la découverte, de près, de quelques instruments originaux.



Rencontre

Une fois par mois, quelques pensionnaires la maison viennent retraite nous rendre visite, en voisins, accompagnés leur animatrice Heureux Aurore. moment d'échanges et d'évasion pour nos



aînés, en feuilletant de Beaux livres et... en papotant.

Spectacle de Monsigny

Superbe soirée, public conquis, la bibliothèque Jean Giono a fait le plein pour le concert du trio emmené par Marc Monsigny!

Une première partie Félix Leclerc, chant - guitare, « découverte » pour certains d'un répertoire qui a conquis les jeunes et empreints de nostalgie les moins jeunes..., suivie d'une bonne dizaine de reprises de Georges Brassens dont les accompagnements par David Catel au piano et Laurent Marzec à l'harmonica ravirent le public. Enfin, pour mieux connaître cette



fois Marc Monsigny auteurcompositeur, le trio a donné un aperçu de ses « chansons neuves », où se côtoient poésie, fantaisie, sérieux, gaieté...

Bref, musique et textes : un joli moment de partage, d'écoute et de convivialité!

par Michèle BIHARE

MANIFESTATIONS

Concert de gospel - 08/06/18

Vous étiez nombreux à venir savourer l'acoustique et l'ambiance de notre église, le tout sous un ensemble de voix gospel.





Grâce au travail de Michelle BIHARE et de Nicolas BERNARD, nous avons pu découvrir la Première Guerre mondiale à Cagny à travers les récits, les objets et les témoignages de l'époque. Une conférence très riche!







Cette année, la retraite aux flambeaux état suivie d'un pot de l'amitié sur les hauteurs de Cagny sur fond de feu d'artifice métropolitain.

MANIFESTATIONS



Le succès était au rendez-vous pour la seconde édition du Cagny Flip. Vous avez été deux fois plus nombreux à venir vous amuser en famille sur les flippers, les jeux d'arcade et autres baby-foot. Rendez-vous pour le troisième Cagny Flip les 12 et 13 octobre 2019.



Du pain, du vin et de la bonne charcuterie... Ainsi la recette d'une ambiance réussie entre cagnysiens et amis pour cette soirée Beaujolais nouveau.



réalisations pour votre plus grand plaisir.

14 juillet - 14/07/18







Il y avait bien longtemps qu'une troupe de théâtre n'avait pas foulé les planches

de notre nouvelle salle polyvalente. Vous étiez nombreux à venir rire sur les textes de la pièce interprétée par la troupe des TAMALOUS.

> Nos aînés, toujours aussi heureux de se retrouver autour d'un goûter dansant, avaient fait le déplacement ce dimanche-là.



Voeux - 18/01/19



300 personnes se sont retrouvées lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux pour partager avec les élus ce moment d'échange et de convivialité.

Les cagnysiens présents ont pu à cette occasion découvrir la salle des fêtes rénovée et ont pu apprécier la qualité des travaux effectués.

A un an de la fin du mandat municipal, un point précis a été fait sur les réalisations de l'année écoulée et sur les projets pour la commune.

Le cocktail a été très apprécié par les présents, tous très heureux, comme chaque année, de se retrouver à cette occasion.

Une fois encore, nos aînés ont pu partager un bon repas entrecoupé d'animations telles que l'organisation de la tombola ou encore les intermèdes musicaux assurés par Guy Sellier et la démonstration de danse présentée par Gaëtan Ménétrion.



Chasse aux oeufs - 21/04/19

Le comité des fêtes a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs dans le parc de l'Ehpad sous un soleil radieux



Repas des aînés - 03/03/19







Colis des aînés

Il est de tradition d'offrir aux aînés de la commune un colis à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Certains bénéficiaires ne souhaitent pas recevoir ce colis financé par la collectivité.

Nous leur proposons donc de verser la somme économisée à une association caritative.

Pour ce faire, il suffit simplement de contacter la mairie avant la fin du mois de mai.

Nous vous informerons chaque année du montant versé à cette association grâce à cette démarche.



Période estivale

Vous êtes âgé(es) de plus de 80 ans, vous êtes seul(es), vos enfants sont en vacances en même temps.

Comme chaque année nous vous proposons de vous inscrire en mairie afin qu'un élu vous contacte ou passe à votre domicile pour s'assurer que tout va bien et vous aider en cas de

NOUVEAU Aide personnes âgées pour benne

déchets verts

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser notre benne déchets verts.

message Ce s'adresse aux-

personnes âgées qui ont des difficultés pour déposer les déchets verts dans cette benne.

Un employé communal se tiendra à votre disposition le lundi matin de 9h à 10h pour vous aider à vider vos déchets dans la benne.

Nous vous demandons simplement de contacter la mairie le vendredi précédent entre 8 et 12 heures, ou le l'undi matin avant 9 heures afin de prévenir de votre passage.

Nous profitons de ce message pour rappeler que cette benne est destinée à recevoir les déchets en petite quantité. Déchets qui tiennent dans le coffre d'une voiture ou dans une petite remorque.

Les déchets déposés par des camions bennes par exemple doivent être déposés à la déchetterie de St Fuscien et non dans notre benne communale.

Nous constatons que des professionnels ne jouent pas le jeu et viennent remplir cette benne.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou le téléphone d'astreinte en cas d'abus constatés car c'est l'ensemble des utilisateurs cagnysiens qui est lésé le weekend, lorsque cette benne est remplie par un utilisateur peu scrupuleux.

Nous rappelons également qu'il ne faut pas déposer vos bouteilles ou papiers sur le sol si les containers prévus à cet effet sont pleins.

Deux autres zones de tri (proximité cimetière et stade) sont à votre disposition pour recevoir les papiers et les bouteilles.

Réception en mairie des commandes internet

Vous faites des achats et commandez par internet, vous n'avez pas de points relais à Cagny. Nous vous proposons de faire livrer vos achats à la mairie.

Attention : nous vous demandons de vous inscrire au préalable à la mairie, de nous communiquer votre numéro de portable.

Nous réceptionnerons votre colis que vous pourrez ainsi récupérer de 7h30 le matin à 17h.

7/2/1/

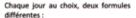
W PAR

Portage de repas Croix rouge



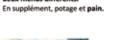
Pour que vivre chez soi reste un véritable choix de vie, nous vous proposons la livraison à domicile de repas variés, équilibrés et élaborés par une diététicienne

Pour tous les jours de la semaine ou elques jours, à court terme ou à long terme, notre service s'adapte à vos besoins et à



- Formule 1 : entrée, plat garni et son accompagnement de légumes ou féculents, fromage, dessert
- Formule 2: plat garni et son accompagnement de légumes ou de féculents, dessert

Pour chaque formule, choix entre deux menus différents





Des menus adaptés à chaque régime entaine : Un menu « normal »

- Un menu sans sel Un menu diabétique
- Un menu **mixé** (texture lisse)



Jours de livraison:

- Le lundi pour le repas du mardi
- Le mardi pour les repas du mercredi et du jeudi · Le jeudi pour les repas du vendredi et du samedi

NOUVEAU

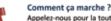
- Le vendredi pour les repas du dimanche et du lundi L'heure de livraison sera précisée à l'inscription



Facturation

- Mensuelle
- Prélèvement bancaire, chèque ou espèces Coût : entre 7,95€ et 9,40€, livraison incluse.

Crédit d'impôt de 50% sur le coût de la livraison des repas, imposable ou non.



Appelez-nous pour la toute première commande, au 03 22 33 10 00.

Le service est totalement modulable: à tout nent vous pouvez changer de formule, ajouter ou retirer des repas sur la semaine ou suspendre les livraisons (préavis de 48 heures à respecter).

Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h à 17h.



Thermographie

Les habitants de la commune qui ont pris rendez-vous ont pu obtenir le cliché thermique de leur habitation. Cette opération métropolitaine a pour but d'informer les propriétaires sur l'isolation thermique de leur bien et les inciter à effectuer des travaux d'économie

Les habitants de Cagny qui n'ont pu obtenir de rendez-vous le 18 janvier dernier peuvent dès à présent consulter le cliché thermographique de leur habitation en mairie.



Du changement au sein de l'équipe municipale



A la suite de la démission de Martine ROUSSELLE qui a quitté notre commune, Marc-Etienne MEYER accède au poste de conseiller municipal. Margot ROBIT est nommée au poste de conseillère déléguée à la communication et à la culture pour suppléer la gestion des nouveaux canaux de communication qui se sont multipliés depuis les dernières élections municipales et développer les événements culturels.



Atelier Patchwork



Cours d'anglais



Amazing! Tous les participants sont ravis des progrès qu'ils ont réalisés et sont prêts à voyager à travers le monde.

Les cours reprendront début octobre (renseignements auprès d'Emma Simmons au 06 58 94 48 64 ou emma. simmons@gmail.com)

Atelier gestion du stress et du sommeil

Organisé par l'association PEP80 sur les mois de novembre et décembre, cet atelier a réuni plusieurs habitants de la commune attentifs aux conseils prodigués.

Journées du patrimoine

Une nouvelle fois à l'occasion des journées européennes du patrimoine, les cagnysiens ont pu venir découvrir la coupe archéologique située dans le bois de la Garenne, en compagnie d'une guide conférencière de la métropole.







Aire de jeux

Avec la peinture de la palissade, l'installation de petites tables pour le piquenique, et la mise à disposition pour les enfants du mini terrain de football, notre commune propose enfin un espace de jeu pour les plus jeunes.

Nous rappelons que nos jeunes footballeurs ne disposaient d'aucun terrain dans la commune pour taper dans un ballon. Le stade de football, terrain métropolitain, réservé aux nombreux licenciés pour les entraînements et les matchs est clos et l'accès est interdit. Nous acceptions que les jeunes puissent s'adonner à leur sport sur la place de la mairie. Mais, quand des enfants couraient après un ballon à proximité de la voirie, cela était très dangereux compte tenu de la vitesse de certains automobilistes peu scrupuleux autour de cette place.

Aujourd'hui les enfants peuvent jouer en toute sécurité sur notre aire de jeu.





4L Trophy

Cette année, la commune a soutenu cette belle initiative à visée humanitaire en faisant don de fournitures à un équipage caanysien composé de Elsa DAVID et Valentin LOZAY.

Nouveaux éclairages au terrain de tennis

Les licenciés iouissent dorénavant d'un confort de ieu sur court couvert grâce de nouveaux projecteurs LED économiques et puissants. Ces travaux ont été réalisés par la métropole.

Opération Hauts de France propres 2019

C'est ce samedi 23 mars que s'est déroulée cette opération de nettoyage du bois de la garenne et des chemins communaux.

Comme les années précédentes la récolte a malheureusement été bonne.

Nous remercions vivement les 20 participants et en particulier les jeunes enfants présents dont l'enthousiasme et la spontanéité nous ont ravis.



Installation de la fibre

La fibre est toujours en cours d'installation dans la commune. D'après l'opérateur Orange, certaines rues en seront équipées dès le second semestre 2019.

Désherbage citoyen

Les beaux jours reviennent sur notre belle commune, n'oubliez pas de nettoyer les caniveaux et les trottoirs devant chez vous.



Challenge de football Sébastien Loy

Le challenge Sébastien Loy, qui s'est déroulé le 22 avril 2019, a réuni 18 équipes de jeunes catégories U8/U9. Ce sont les joueurs de l'équipe de Saint Leu d'Esserent qui ont remporté cette 26^{ème} édition.

Sécurité

Nous avons subi l'année passée 5 cambriolages, nombre identique à l'année 2017.

Ces 5 cambriolages de 2018 sont bien sur 5 cambriolages de trop mais il faut se souvenir qu'en 2013, année qui a précédé notre élection, notre village avait subi plus de 40 cambriolages.

Il s'agissait bien sûr d'une année exceptionnellement dramatique mais nous pouvons nous féliciter de la baisse significative de ces vols.

En 5 années, depuis notre élection, et l'installation des premières caméras de vidéo protection, nous comptabilisons moins de cambriolages que sur la seule année 2013.

A noter également que lors du dernier conseil intercommunal de sécurité. Monsieur Preudhomme. Directeur de la Police nationale a « encouragé les maires présents à se saisir de l'outil de la vidéo protection qui donne des résultats en matière de lutte contre la délinquance ».

Opération tranquillité vacances

Vous devez déposer ce formulaire au poste de police au minimum 48h avant votre départ. Une photocopie peut être confiée à la mairie pour information.

Code postal" - Ville" - Plériem" Funero de Milighinare partiere " Téléphone Ese" Internation a president en electricación Internation a president en electricación Cesa personne president o effe insi salés de dismissión CENSICIONAMENTS UTILES Obto lines de securicación code postal Villes Villes	100000000000000000000000000000000000000		
Pour béneficier de la surveillance de votre résidance en votre absence, merci de remgir ce formalisire et agen, de l'imprimer et de vous rendre, muni de cetal-ci, à votre commissariat ou brigade de gendamente. ATTENTON: - Si vous habiter Paris, les Hauts-de-Seine (\$2), la Seine-Saint-Denis (\$3) et le Val-de-Marne (\$4), no remplisse pas ce formulaire. Randeu-vous sus le site de la policie pour faire votre disnanche seux-précédurédepolice paris, rubrique vous des les précédure de policies pour faire votre disnanche seux-précédurédepolice paris, rubrique vous sus les des la pretecture de policie pour faire votre disnanche en avance (\$5 à avant votre départ au minimum. L'opération tranquilité vocances det être demandée en avance (\$5 à avant votre départ au minimum. En cas de vacances interrorques, prévente le commissanant ou la brigade de gendamente de votre réstour. VOUS Nomin de siégnous mobile prévente le commissanant ou la brigade de gendamente de votre réstour. VOUS Nomin de siégnous mobile prévente de commissanant ou la brigade de gendamente de votre réstour. VOTRE PÉRICOR D'ABSENCE* Du	TANK DESIGNATION OF	Formulaire de	demande individuelle (hors Paris et petite courenne)
ATTENDOS: - St vous habiter Paris, les Hauts-de-Seine (32), le Seine-Seint-Dernis (53) et le Val-de-Marre (14), no remplissez pas ce formutaire. Randez-veus sur se site de la précedure de police pour laire vulte alternative www.phofocturedepolice.paris. n.bringue Vous aider » Actions de prévention » 5 inscrime à une opération » CVI. - L'ophration transquilles veuscroes des étre demandée en average (45 in avant votre départ au minimum. - En cas de vacances interrompuse, prévente le commissanait ou la brigade de gendarmence de votre retour. - Pelevier de saisépours mobile: - Noor : Prévent : Prévent : en mai : - VOTRE PÉRICOR D'ABBERCE : (JUMMAAAA) au (JUMMAAAA) - VOTRE PÉRICOR D'ABBERCE : (JUMMAAAA) au (JUMMAAAAA) - VOTRE PÉRICOR D'ABBERCE : (JUMMAAAAA) au (JUMMAAAAA) - VOTRE PÉRICOR D'ABBRCE : (JUMMAAAAA) au (JUMMAAAAA) - VOTRE PÉRICOR D'ABBERCE : (JUMMAAAAA) au (JUMMAAAAA) - VOTRE PÉRICOR D'ABBERCE : (JUMMAAAAAA) au (JUMMAAAAAA) - VOTRE PÉRICOR D'ABBRCE : (JUMAAAAAA) au (J	Pour bénéficier de ligne, de l'imprime	e la surveillance de con	
L'application praquities verances doit être demandée en avance (45 in avant votre départ au manieum.) En cas de vacancies interrompuse, prévenée en avance (45 in avant votre départ au manieum.) En cas de vacancies interrompuse, prévenée le commissanaire ou la brigade de gendament de votre retour. VOUS Nomire de sinisphone mobile Novi Prévené Prévené Prévené Nouvi Ari	ATTENTION:		a voue commissariat ou brigade de gendarmerie.
Lipopration transpullité vacances doit être demandée en avance (45 h avant votre depart au maintum. En cas de vacances interrompuse, prévunez le commissanat ou la brigade de gendarmene de votre retour. VOUS Nomire de sisiphone mobile Nomire de sisiphone mobile Poblosor* Notine CARBERGE* Ou: UJAMASAAA) VOTRE PÉRSODE C'ABBERGE* Ou: UJAMASAAA) VOTRE PÉRSODE (FESIDENCE à SURVELLER) Numero et type de vise (ateu, nu. avenus, etc.)* Code pouter* Voer* Manor Apprévener. Dans as sas, ment de remple les deux lignes surventes. Diprode d'accès à l'innerable. Etage Numero de prévener. Bâtiment Etage Numero d'accès à l'innerable. Etage Numero de prévener de l'innerable. Etage Numero d'accès à l'innerable. Etage Numero de poute ou autre prévener utile Etage Numero de simphoner pouteir. Temphone ser l'implement de l'implement l'implement l'implement de l'implement	mww.prerectured	epolice paris, rubring up Un-	to notice a first or the process pour tains verbu distribution
North Service of the disperse of the service of the	 L'opération trang. 	will be became and the	promotion as provincion - 5 stacture a rule operation = CITY.
Notice Set Personner Set Set Personner Set Set	Vous		
VOTRE PÉRICOE D'ABBERCE* Du	None*		
VOTRE ADRESSE (RESIDENCE A SURVEILLER) Numero et type de vois (aties, n.e., evenus, etc.)* Code posta* We* IMPORMATIONS SUR VOTRE RESIDENCE Type de résidence*; Manior Appartement. Dans as sas, mani de remple les deux fignes survertes. Dipudos d'audes à l'enventable Ettep: Numéro de posta de l'enventable Ettep: Numéro de posta ou autre proceson side Existence d'an dispostat d'alarmer Not Ou, Dans co cas, précised résident PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE Non* PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE Totel postante de listence de les sides de dismusé p' Totel postante de listence de les sides de dismusé p' L'experso de listénçaire partiese; In numéro à sidençaire partiese; In numéro à proceso de les sides de dismusé p' L'expersonne gracolade o sede les sides de dismusé p' L'expersonne gracolade o sede les sides de dismusé p' Out A coda) numéro (si dispose) Out à cotte adresse disectionque : Not Out à cotte adresse disectionque : Not Out à cotte adresse disectionque : Not outeres de sides de codes el misories de sides de sides des sides de	Notice to*	W.	Princer'
Do: (JAMASAAA) au (JAMASAAA) VOTRE ADRESSE (RESIDENCE A SURVEILLER) Numero et type de voie (alter, fun, avenue, etc.)* Code pouts* INFORMATIONS SUR VOTRE RESIDENCE Type de résidence*; Manior Appartement. Dans as sas, mani de remple les deux ligres survertes. Dipudos d'audes à l'entrealité Etipe: Bisment Etipe: Bisment Etipe: Numéro de pouts ou autre proceson side Existence d'au elegandit d'alterne* Noti Ou, Dans co cas, précised résides Existence d'au elegandit d'alterne* Noti Ou, Dans co cas, précised résides PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE Nort Personne de sidentification purities. Témphone son l'accessor d'autres de pouts ou nome pendent et se side de diminute 1* Out Non EXISTENCE DE SIGNATION D'ALLES Date les de deserments unde positie l'accessor de l'accessor d			e nat
VOTRE ADRESSE (RESIDENCE A SURVEILLER) Numero et typo de voise (silve. n.m. averus, etc. p' Code postar' Numero et typo de voise (silve. n.m. averus, etc. p' Code postar' Neger Asparlament. Dans se sae, meni de remple les deux lignes suivantes. Diprode d'accès à l'immendie Essaye Asparlament. Dans se sae, meni de remple les deux lignes suivantes. Diprode d'accès à l'immendie Essaye Existènce d'us disposed d'alexeer Nori Out. Dans ce ces, préciser leque! Préconne à Précent en CAS D'ANOMALIE Nori' Préconne de Mélophone portaier Temphone ser : Internéto de Mélophone portaier Internéto de Mélophone portaier Temphone ser : Internéto de Mélophone ser ser se siès de dumaie 1° Oui Non Existence ser service de la conservation de la Mélophone : Ou à Cette advesse deuctionque : Ou à Cette advesse deuctionque : Services conservation de ces disone pandant dout retour aretopé. Jaulitere les conservation de ces disone pandant dout retour aretopé.		CHARLEST CO.	
VOTRE ACRESSE (RESIDENCE A SURVEILLER) Wurniero et Iyon de voire (atten. r.m. averum. etc.)* Code podate* Vide* IMPORMATIONS SUR VOTRE RESIDENCE Type de résidence*; Manior Apparlement. Dans as sas, mani de remple les deux lignes sulvanties. Diprodes d'audes à l'intrendaire. Estige: Numéro de poda ou autre procesor vide. Extribuce d'un disposad d'alaren. Not: Out. Dans ce cas, precises lequale PERSONNE A PRÉVERIR EN CAS D'ANOMALIE FUNT* PERSONNE A PRÉVERIR EN CAS D'ANOMALIE Tompero de selections portains. Tomperon grande de voir selections. Nori: Ou à crite advesse description. Ou à crite advesse description. Serviere con remanquement. Serviere con remandant en et ces dismale paradant deux entre que tire d'une pourseure de la conservation de ces dismale paradant deux entre que tire d'une pourseure paradant sont en pour present autre description.	Du:	CIJAMEAAAA) au	(JARKAAAA)
Numero et type de voise (alles, f.us., avenus, etc.): Code postar: NACHEMATIONS SUR VOTRE RESIDENCE Type de résidence: Manion: Agentement. Dans as sas, mensi de remple les deux lignes survantes. Dipudos d'acides à l'enneualite Estape: Not Out, Dans ce cas, préciser leque! Parenne: Not Out, Dans ce cas, préciser leque! Personne à PREVENIR EN CAS D'ANOMALIE Not! Préciser d'un disposage parties. Témphone sur Indicate personne pratée de les sais de dismule !" Out Note ENSENDEMENTS UNIVERSE les sais de dismule !" Out Note ENSENDEMENTS UNIVERSE les sais de dismule !" Out Note ENSENDEMENTS UNIVERSE les sais de dismule !" Out Note ENSENDEMENTS UNIVERSE les sais de dismule !" Out Note ENSENDEMENTS UNIVERSE les sais de dismule !" Out Note ENSENDEMENTS UNIVERSE les sais de dismule !" Out A code) outréroité de Niléghone ! Ou d'a cette advesse desconque ! Ser annanguement : Not Out à cette advesse desconque ! Ser annanguement : Note conservation de ces dismule pardant deux are que fire et une fourte descond.	VOTRE ADRESSE (R	ESIDENCS A SURVEY I FE	Bt.
INFORMATIONS SUR VOTRE RESIDENCE Type de résidence : Manion Appartement. Dans is sais, mani de remple les deux lignes surventes. Dipusode d'audes à l'emmedie. Etage : Rumiers de porte ou autre precision sière. Existènce d'un disposant d'alerere. Not Out, Dans co cas, préciser leque! PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE Not! Présent : Présent : Présent : Not Des postar : Not présent se des des les sées de diemaile !* Out Note ENSECONEMENTS UTILES ENSECONEMENTS UTILES ENSECONEMENTS UTILES Inter vivous jumps de de posie! Not Out, à code posie! Wile ENSECONEMENTS UTILES ENSECONEMENTS UTILES Out à code posie! Not Out, à code posie! Des résents autres au code posie! Des résents pursues au code posie! Des résents pursues de l'apparable partient d'une abbance : Not Out, à code) rumiéralité de Minghone : Out à code advesse desconque : Bestime ces reresignements enacts et m'ergage à signaler tout retour ambogé. Jautimes la sonner sonne ces disonne pardant doux are que tire et une forme dourse de l'apparable paradant doux are que tire et une forme de l'apparable paradant doux are que tire et une forme de l'apparable paradant doux are que tire et une forme de l'apparable paradant doux are que tire et une forme de l'apparable paradant doux are que tire et une forme de l'apparable paradant doux are que tire et une de l'apparable paradant doux are que tire et une de l'apparable paradant doux are que tire et une de l'apparable paradant doux are que tire et une de l'apparable paradant doux are que tire et une de l'apparable paradant doux are que tire et une de l'apparable paradant doux are que tire et une d'apparable que l'apparable paradant doux are que tire et une d'apparable que d'apparable que l'apparable paradant doux are que tire et une d'apparable que l'apparable que tire et une d'apparable que d'apparable que l'apparable que l'apparable que tire et une d'a	Numero et type de vo	a (allea, rue, avenue, etc.)"	
Type de résidence : Manue Apparlement. Dans as sais. mensi de perspir los deux ligres suivantes. Dipudos d'audes à l'immedie. Eliée : Numéro de pote ou autre procision sité. Estatence d'un disposat d'alament. Not Out, Dans co cas, préciser lequel: PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE. Tonnero de solophone pursièse : Téréphone sur : Té	Code poster		
Type de résidence : Manue Apparlement. Dans as sais. mensi de perspir los deux ligres suivantes. Dipudos d'audes à l'immedie. Eliée : Numéro de pote ou autre procision sité. Estatence d'un disposat d'alament. Not Out, Dans co cas, préciser lequel: PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE. Tonnero de solophone pursièse : Téréphone sur : Té	INFORMATIONS SUR	VOTER RESPONDE	
Manuel Apprehennert. Dans as sas. ments de nemple ins deux lignes sulvantes. Disposés d'aucès à l'innevalaire. Ettop: Numéro de pote ou autre précision side: Existènce d'un disposés d'alance. Noti Oui, Dairs ce cas, précises inque! PERSONNE à PRÉVENE EN CAS D'ANOSALIE Non". Précision : Précision sulvantes de l'existe de l'existe d'aucès d'anosant l'existe de l'existe d'aucès d'anosant l'existe d'anosan	Type de résidence	NOTHE RESIDENCE	
Estage Numers de potre ou autre prevision side Existence d'un disposat d'alerce Noti Out. Date de cas, préciser legant PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'ANGIGALIE Noti Prévant Prévant .			Control of control on the control of
Existence of last disposed of alarere* Noti Oss Dani de case, préciser leque! PERSONNE A PRÉVERIR EN CAS D'ANOBALIE FORTON DE LA PRÉVERIR EN CAS D'ANOBALIE FORTON DE LA PRÉVERIR EN CAS D'ANOBALIE FORTON DE LA FORTON DE LA PRÉVERIR EN CAS D'ANOBALIE FORTON DE LA FORTON DE LA PRÉVERIR EN CAS D'ANOBALIE FORTON DE LA FORTON DEL FORTON DE LA FORT		Digressia d'accès à l'amou	After the party of
Not Out Description of Selection (Selection of Selection		Etige Name	Distrierd
Note Out Dates on ceres, préciser lequel PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOBALIE Note : Préferent : Double postair : Vien : Sumano de béléphane purtaile; : Téléphone fixer : sumano de béléphane purtaile; : Out Note ENSERONEMENTS UTILES Out le moude excesses : sode postal : Vién : Intérvious jurgradiés pardiair voirs allemens : Out à Cette adhesse deschonque : Out à Cette adhesse deschonque : Double parameter : Sections des reneglementes exacts et mirrigage à signaler tout relour ambogé. Jautories le concervageur de les donnes pardant doux are que fire d'une pourquet parameter : Sections des reneglementes exacts et mirrigage à signaler tout relour ambogé.	Existence d'un ding	out of slame	on your oil active precision wile
PERSONNE A PRÉVERIR EN CAS D'ANOBALIE Nom* Phintum* Code postar* Ville* Curriero de Miliophone portales* Tresphone Eus*			Pital .
Paintern*			
Code gostal" Ville" Telephone Ser": Interior to Miliphone particle: Interior to Miliphone particle: Interior to Miliphone particle: Interior to Miliphone Ser": Interior presente en entercano Interior presente de code tos side de diretale ?" Oui Non ENSCOMEMENTS UTILES Interior to Miliphone Interior to Miliphone			
Europro de Miliphone portales "Temphone Sze"; Il marino de Miliphone portales "Delimber Sze"; Il marino de percene el manuscula; Il marino de percene el manuscula; EXESCICIAMENTS UTILES Olde lieu de excenesa i sode pecial Ville Intervirus jurganilità parallate volte alberera Ville Intervirus jurganilità parallate volte alberera Ou & Cetto adhesse desconque Ou & Cetto adhesse desconque Delimber i source Sectione del reresegnements enests el minispope il segniture tout relour amboné. Jautorine la concervazion de les domnes parallate deux ene que fine d'un contratte pieze	PERSONNE À PRÉVE		
Interpretation procedure veder insister de direction " Oui Non EXSECUREMENTS UTILES Use les de revenues conde posiel Vide Inter-vous jurgrable prendant votre absence Non Oui, à cons) ournérage; de Métabone Oui à cote advesse dectronque	PERSONNE A PRÉVE Nom*		
Interpretation procedure veder insister de direction " Oui Non EXSECUREMENTS UTILES Use les de revenues conde posiel Vide Inter-vous jurgrable prendant votre absence Non Oui, à cons) ournérage; de Métabone Oui à cote advesse dectronque	PERSONNE A PRÉVE Nom*: Code poetar	Vite	Prérant';
ENSCIONEMENTS UTILES Obseiture de renomense conde posidi trevirus jorgenille partiales volte absence: NOVI OUA, 2-003 numérics) de tilinghone: Ou à cotte adresse dectronque : pronome la position service de conservações exects el mirigage à signales tout retour amboyé. Javantes la conservações ex cos absence pardant dous ans que tire d'una positiva de particular.	PERSONNE A PRÉVE Nom": Code poetar	Vite	Prérant';
Internet is conservation on the postal Vide	PERSONNE A PRÉVE Sont": Code poetar Sumero de lelephone p en numéro a peloser a c	VVe*	Princent' :
Interview julgandite paradiat viole adiasense : NOI Out & cotto numéro(s) de titlephone : Ou & cotto adiresse directionque : Pro nanasignament : Interview salaria : Billiane cos reneegramments exacts et m'ergage à signaler tout retour ambogé. Industrie la concervation de cos disense paradant daux ens que fine et une foure pure paradant daux ens que fine et une pour paradant paradant daux ens que fine et une pour paradant daux ens que fine et une paradant daux en que que que que que que que qu	PERSONNE A PRÉVEI Sony*; Colle poetat* furniero de histophone p en numéro a pelicitar as a elle personne puestida	Vite" :	Princent' :
Noti Out, a cotta) numéra(s) de Milophone : Ou à cette adresse deschonque : province a bassis. Sectore cos renseignaments enacts et m'ergange à signaler tout netour archopé. J'adrime las conservacion de ces dismes pandant deux ans que tire d'une posteute plus	PERSONNE A PRÉVEI Nom": Code postar fumero de Miliphone p en handro à preciser as a relle personne personal L'ENSEIGNEMENTS UT	Ville" : intaine" : revisues r trefe ins side du domiste ?	Princent' : Temporie tex' : Onl Non
Ov 8 Cette adhesse directionique : Ov 8 Cette adhesse directionique : De Annaxignament : promor is source Sections on renealignaments exacts of minrigage 8 signalism tout retour anticopé. Javannes la concervagion de ces directs pandant dour ann aux time d'une dourne de direction	PERSONNE A PRÉVEI Nome: Code poetale fumero de téléphone p es transées à pricoser as d celle personne present l'este personne present l'este personne present l'este personne present l'este personne present l'este personne	Ville" / urtaine" / restrance Plants tolk the domission? ITLES	Prinquis'
Sections one renseignements enacts of micropage is argument tout netour analogal. I admires the conservation on one downer pandant down one are the if and downership or the construction of the construction	PERSONNE A PRÉVEI Nom ² : Code postar ² Cumero de biolophone per en mandre de personne en el cette personne puede de LENSESONEMENTS UT Obte lieu de minimum.	Vite" Ortaine" Frenchise in this ife domaile? TLES TORR yould Sant vote sinerum	Princen* : Telisphore Eus* : Oul Non
Sections one renseignements enacts of micropage is argument tout netour analogal. I admires the conservation on one downer pandant down one are the if and downership or the construction of the construction	PERSONNE A PRÉVEI Nom ² : Code postar ² Cumero de biolophone per en mandre de personne en el cette personne puede de LENSESONEMENTS UT Obte lieu de minimum.	Vite" (ortales") (ortales") (ortales) (ortales	Prinque's Temporie text's Out Note
Brown to Catalogue de con durante pandant dout and aus fire d'une systémale commentent à l'	PERSONNE A PRÉVEI Nom": Code postar" flumero de biolophone per en mentre a presente es e retire personne presente EENSEIGNEMENTS UT Obte less de vercanses las-visas prignalite personne Novi (Vite" (ortales") (ortales") (ortales) (ortales	Prinque's Temporie text's Out Note
Brown to Catalogue de con durante pandant dout and aus fire d'une systémale commentent à l'	PERSONNE A PRÉVEI Nome" : Code postar" Codes postare de la bisophisma po per numério a participar est a cella participar est a cella participar ENSESONEMENTS UT Codes lesso de repositoria Novi (C. 1997) (C.	Vite" (ortales") (ortales") (ortales) (ortales	Prinque's Temporie text's Out Note
Brown to Catalogue de con durante pandant dout and aus fire d'une systémale commentent à l'	PERSONNE A PREVEI Nom* Code podar - Humano de Milióphore por la mandra a presente de Cello portación de a presente de Cello portación de a codo de Cello portación personal Nosi Libra vicas junganilla para Rosi R	Vitte" infrater infrater - vite the side dumade ? ILES ILES And vote postel dard vote advance ; NA, A cokk) numéro(k) de laid Ou à cette advance diecs	Princent' : Telliphore Exe" ; Oul Non Ville : Ishone
, je hanalitis d'un droit d'accès et de recollesses à un domine, sontenuer à la loi réconside,e et libertée du 6 parver	PERSONNE A PRÉVEI Nomit : Code postair : Numéro de Miliphone par Internation de Miliphone par Internation de personne de L'ELES ECONTRATES (INTERNATION DE L'ELES ECONTRATES (INTERNATION DE NOTA COMPANY DE L'ELES ESPECIALIS (INTERNATION DE MILIPHONE DE L'ELES ESPECIALIS (INTERNATION DE AMBIETTE L'ELES ESPECIALIS (INTERNATION DE MILIPHONE DE L'ELES ESPECIALIS (INTERNATION DE MILIPHONE DE MILIPHONE DE MILIPHONE DE MILIPHONE DE MILIPHONE DE MILIPHO	Ville" Ortalies" Hermonium Therefore installed duminate ? TLES oncle postal fact viole allesenze DVA & Se(s) Purification (inc.) Ou & Cotto admissa since and the purification of the purification (inc.)	Prinque ter: Temporie ter: Oui Note Vide Jestinose : Temporie ter: Oui Note Temporie ter: Oui Note
	PERSONNE A PRÉVEI Nomit : Code postair : Numéro de Miliphone par Internation de Miliphone en a citale personne en a citale personne de proposition de RENSECONDENS (INTERNATION DE COMMISSION DE COMMISSION DE NOMITE (COMMISSION DE COMMISSION DE SECURIO DE SECURIO DE COMMISSION DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO DE SECURIO	Ville" Ortalise" Hermany Profile ires side dia diamate ? TILES onde posial fant votre alberno Ou & cotto admisse silect Ou & cotto admisse silect out on de cos atmisse pordan on de cos atmisse pordan on de cos atmisse pordan	Prinque': Temprorie sur': Oui Non Non Schoole: Signale' tout retour antopé, doux are sus first s'antopé, doux are sus first s'antopé,

EXPRESSION DES LISTES ÉLUES

«Agissons ensemble pour Cagny»

Dès janvier 2015, le Plan d'Occupation des Sols (POS) devenant caduque, le conseil municipal délibérait sur la nécessité d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour CAGNY. Le Maire a choisi le cabinet d'études INGETER pour préparer les documents. Des réunions de travail et une réunion publique ont eu lieu.

A ce jour, l'élaboration du PLU est au point mort. Certes, le bureau d'études, INGETER, a été déclaré en liquidation judiciaire.

Y a-t-il volonté de la part de la majorité municipale de doter la commune de Cagny d'un PLU prenant en compte les aspirations des habitants ? Ou laisse -t-on les initiatives privées se développer, même si elles peuvent être positives pour Cagny?

Après le travail réalisé par les élus, le PLU sera-t-il adopté dans les prochains mois? Il est temps que la commune maîtrise son développement urbain.

Sur les trottoirs et sur les chaussées de nombreux nids de poule, des affaissements sont visibles. Par exemple, une flaque d'eau stagne près du feu de signalisation tricolore au croisement de la rue Henri Barbusse et de la résidence de la Prairie. Dans ces conditions, le cheminement des piétons est rendu difficile. La commune devrait se préoccuper de cette situation : recenser les anomalies, effectuer les réparations ou demander à Amiens Métropole de les faire sur les voies métropolitaines.

En matière de sécurité des habitants de Cagny, le conseil municipal du 14 février 2017 a donné à l'unanimité mandat au maire de conclure une convention avec la ville de Longueau pour la mise en place de contrôles de vitesse réalisés par sa police municipale, en particulier, rue Henri Barbusse. A ce jour aucune suite n'a été donnée à la délibération, alors que des milliers de véhicules empruntent cette voie chaque jour, certains à des vitesses excessives et cela au détriment de la sécurité des piétons.

Bien vivre à Cagny! On peut mieux faire.

lean-Pierre VATIN Conseiller Municipal

«Agir pour Cagny»

La liste «AGIR POUR CAGNY» ne s'exprime pas sur ce bulletin.

«Bien vivre à Cagny»

La liste «BIEN VIVRE A CAGNY» ne s'exprime pas sur ce bulletin.

VOUS RESTAURER À CAGNY



Découvrez la carte proposée par Ejder dont le restaurant vient d'ouvrir ses portes rue Henri **Barbusse**



lean-Philippe et ses délicieuses pizzas vous attendent chaque vendredi soir rue Jean-Marie Tiibaou.









Nathan Merciris sacré Champion de France de duathlon

Nathan, 14 ans, pratique le triathlon depuis l'âge de 6 ans. Il étudie au collège de la Providence en section sportive natation avec le club d'Amiens métropole. Pour compléter ses entraînements, il est licencié à l'Amiens Université Club pour l'athlétisme et à l'AC amiénoise pour ses entraînements vélo. S'agissant du triathlon, il est

licencié depuis peu au club de Beauvais après avoir passé 7 ans au club d'Amiens.

Pratiquant le sport depuis son plus jeune âge, Nathan en est passionné et souhaite intégrer un centre d'entraînement de triathlon l'année prochaine pour son entrée au lycée.

Le sport est une affaire de famille puisque sa petite sœur, plus oriente sur la natation, est qualifiée pour les championnats de France à Tarbes en Juillet, sur le 50/100/200 mètres brasse.

C'est au cours du week-end des 13 et 14 avril 2019 que Nathan s'est vu remettre son titre de champion de France du duathlon à Noyon.



Le duathlon est une discipline réunissant la course à pied et le vélo mais Nathan prépare aujourd'hui les championnats de France de triathlon qui se dérouleront à Alberville au mois de juin et les championnats de France d'aquathlon au mois de juillet à Bergerac pour lesquels nous lui souhaitons de renouveler ses prouesses!

AGENDA > Les dates à retenir...

26 mai > Élections européennes

9 juin > **Réderie de printemps**

13 juillet > Retraite aux flambeaux

29 septembre Rederie d'automne 12/13 octobre > Caany Flip

11 novembre Commémoration 22 novembre > Beaujolais

30 novembre/1er décembre > Marché de l'artisannat > Goûter des ainés 8 décembre

14 juillet > Repas champêtre

NAISSANCES Bienvenue à...

Jameson SUIVENG	né le 30/06/2018
Gaël ACCART	né le 19/08/2018
NeelaTHIOU	née le 21/08/2018
Léon HERNY DAVID	né le 13/09/2018
Aeden OUAHRANI	né le 18/10/2018
Méliana ACHIHANE	née le 27/12/2018
Adélia REGNIER	née le 28/12/2018
Aleksander LISIAK	né le 24/02/2019

MARIAGE IIs se sont unis...

Franck HERRERIA et Audrey DÜRAND le 28/07/2018

Pascal CHIVE et Andrée ARRACHART le 29/09/2018

Aurélien OSSART et Olga IVANOVA le 06/04/2019

DÉCÉS Ils nous ont quittés...

DECEMBER 1000 OTH GOINGS	
Aline MARECHAL	le 17/06/2018
Marc LAGACHE	le 02/07/2018
Pierre SAUR	le 26/07/2018
Monique DELASSUS	le 21/08/2018
Marie-Louise VERSCHAEVE	le 04/09/2018
Claudie BOUTVILLAIN	le 17/10/2018
Jean Pierre HURON	le 02/11/2018
Odile CARPENTIER	le 13/12/2018
Marie FORGET	le 04/01/2019
Franck LEVERT	le 16/02/2019
Françoise BUREAU	le 02/03/2019
Michelle CARON	le 25/03/2019

Mairie de Cagny

Place Emile Zola - 80330 CAGNY Tél: 03.22.50.30.00 - Fax: 03.22.50.30.04 Mail: mairie.cagny@amiens-metropole.com

La mairie est ouverte : Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 10h00 à 12h00

> Le secrétariat vous accueille sur rendez-vous : Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00

COMMUNICATION:

Retrouvez-nous sur ... Notre site internet: www.ville-cagny.fr

Notre page Facebook: mairiedecaany-80

Notre mailing: cagny.com@gmail.com

Notre panneau numérique

ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE : en dehors des heures de présence mairie (7h30-17h00), pour toute urgence, composez le 🛭 06 85 58 64 93

DU NOUVEAU POUR LES USAGERS DES BUS AVEC L'ARRIVÉE DU BHNS



A compter du Samedi II mai 2019, un nouveau service de bus entrera en vigueur sur l'agglomération d'AMIENS.

Dénommé Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), il comprendra notamment la circulation de nouveaux bus, électriques, sur les principales Lignes, appelés « Némo ».

Un nouveau système de paiement (billettique) sera également mis en place.

Les stations d'arrêt seront modernisées.

Ce nouveau service comprendra des modifications dans les parcours actuels, ainsi que des adaptations d'horaires, notamment sur les Lignes complémentaires (Lignes de proximité), comme indiqué ci-dessous.

Service actuel	Nouveau service
Liane 3, du centre commercial Nord au Centre Commercial de GLISY via les gares d'AMIENS et LONGUEAU	Némo Jaune (n 4) du « Pôle Licorne » jusqu'à la gare de LONGUEAU, via la gare d'AMIENS
du lundi au dimanche, de 4 h à 23 h, fréquence de 10 à 12 mn	du lundi au dimanche, de 4 h à 00 h, fréquence de 8 à 10 mn
Ligne E 10, de BOVES M.Barbier jusqu'au CHU Sud via Mairie de LONGUEAU	Ligne 10, du centre commercial de GLISY jusqu'au CHU Sud en desservant la gare de LONGUEAU et CAGNY
du lundi au samedi, de 6 h 15 à 20 h, fréquence de 30 mn	du lundi au dimanche, de 6 h à 20 h, fréquence de 30 à 60 mn
Ligne B 13, de BOVES St-Nicolas (voire Amazone) jusqu'à la gare d'AMIENS, via la gare de LONGUEAU	Ligne 13 du centre commercial de GLISY jusqu'à la gare d'AMIENS, via BOVES St-Nicolas et la gare de LONGUEAU
du lundi au dimanche, de 7 h à 20 h, fréquence de 60 mn	du lundi au dimanche, de 4 h à 21 h, fréquence de 60 mn

Les éventuelles observations et suggestions sont à formuler auprès de la Mairie ou du Comité d'Usagers des Bus d'AMIENS Métropole (usagersdesbusamiensmetropole@gmail.com), qui se chargera de les répercuter à AMIENS Métropole.



Particuliers et professionnels

Entêtes de lettre - Cartes - Dépliants - Flyers - Chemises - Affiches Blocs - Carnets - Brochures - Etiquettes - Liasses - Plaquettes Personnalisation de documents - Mailings - Routage...

Objets publicitaires

Impression numérique - Petits et grands formats

Si vous souhaitez paraître dans le bulletin municipal de Cagny, contactez-nous au 09 67 28 17 33

Centre OASIS - DURY - 1 allée de la Pépinière - RDC - Bât Passiflore - 80000 AMIENS **Tél. : 09 67 28 17 33** - Fax : 03 22 38 82 18 - E-mail : commercial@icmmedia.fr